

Le Tourisme associatif se mobilise pour le développement d'une politique sociale du tourisme et réaffirme sa place et son rôle dans le tourisme en France

I. Le tourisme

Mettre en place une politique nationale du tourisme, reconnaissant celui-ci comme une véritable industrie génératrice d'excédents, coordonnant et développant l'offre touristique française, disposant des moyens nécessaires à l'accroissement du taux de départ en vacances des français.

II. La politique sociale du tourisme

>> Une politique sociale avec une grande diversité d'acteurs
L'Etat

- Doter le gouvernement d'un ministère du tourisme à part entière, en lien avec les ministères chargés de l'Economie ou de l'Emploi
- Regrouper au sein de son budget tous les crédits qui viennent soutenir l'activité touristique dans les différents ministères.
- Parvenir à une action plus coordonnée, plus simple et cohérente, qui évite les empilements de textes législatifs et réglementaires.

Les collectivités territoriales

- Demander que toutes les régions reconnaissent la notion de tourisme pour tous
- Organiser un partenariat structuré entre le secteur associatif, les régions et les départements et développer des actions afin que les Français partent aussi en vacances dans leur propre pays
- L'Agence nationale pour le chèque-vacances et le futur pôle social
- Restaurer le fonctionnement partenarial de l'Agence nationale pour le chèque vacances
- Remettre en place des instances de décisions concertées

La Caisse nationale d'allocations familiales et les Caisses d'allocations familiales

- Maintenir dans les futures Conventions d'orientation et de gestion une ligne budgétaire en faveur des départs en vacances des familles et des enfants

Les confédérations syndicales et les comités d'entreprise

- Consolider le lien entre le tourisme associatif, les confédérations syndicales et les comités d'entreprise et mener une réflexion commune sur la gestion et l'avenir du patrimoine des comités d'entreprise.

>> Propositions pour une politique sociale du tourisme

Les lois de finances

- Accompagner l'affirmation d'une politique sociale de moyens financiers.

Les éléments d'une politique sociale du tourisme

L'aide à la pierre

- Demander en aide de l'Etat, pour les années 2006 à 2008, 20 millions d'euros correspondant à 15% des besoins de travaux de rénovation des équipements du tourisme associatif, estimés par l'Unat à 138 millions d'euros.

L'aide à la personne

- Mener un travail à la fois sur le développement éventuel de dispositifs d'aide au départ en vacances mais aussi sur une optimisation de ceux-ci pour s'assurer que, dans le cadre des budgets dégagés, l'aide soit la mieux utilisée possible.
- Développer des dispositifs d'aide visant à favoriser le départ en vacances des jeunes
- Elargir les dispositifs qui ont fait la preuve de leur pertinence, comme le programme vacances des seniors et l'opération Premiers Départs des enfants
- Définir une politique d'aide au départ en concertation avec les partenaires sociaux et les collectivités publiques.

L'accès à l'information

- Mettre en place les outils d'information (par exemple une campagne annuelle) permettant de remédier à ce déficit d'information.
- Créer une instance ayant une dimension partenariale et interministérielle forte, qui soit le lieu de coordination et d'amplification de cette politique sociale.
- Tenir, à intervalle régulier, des assises nationales du tourisme associatif et de la politique sociale du tourisme

III. Le rôle du tourisme associatif dans la mise en oeuvre de la politique sociale du tourisme

>> Renforcement de l'action politique

L'Etat

- Définir entre le ministère de tutelle et l'Unat un plan d'action pluriannuel doté d'un budget

La Caisse nationale d'allocations familiales et les Caisses d'allocations familiales

- Renforcer les liens avec la CNAF et les CAF afin d'obtenir une harmonisation des dispositifs existants sources de lourdeurs et d'inefficacité
- Revendiquer un rôle consultatif lors de la phase de préparation de la Convention d'orientation et de gestion
- Développer le partenariat avec VACAF

L'Agence nationale pour le chèque vacances

- Agir pour que l'ANCV retrouve un fonctionnement paritaire et conforte ses missions de façon élargie.

L'Europe

- Renforcement du lobbying au niveau européen, national et local.

>> Faire reconnaître et soutenir les acteurs d'action sociale

- Veiller au maintien de l'aide aux actions sociales du secteur associatif.



>> Développement des démarches de qualité

- Mettre en place des démarches de qualité dans les filières du tourisme associatif, continuer de proposer des offres de qualité et accessibles à tous.

>> Tourisme associatif et développement durable

- Sensibiliser l'ensemble des membres à l'enjeu du développement durable, en faire un véritable projet d'entreprise et du secteur, et mobiliser les équipes.
- Contribuer aux travaux du Comité 21 pour l'environnement et le développement durable et à ceux du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

>> Partenariats avec le monde du travail

- Lancer un travail d'évaluation et de sensibilisation des relations entre notre secteur et les comités d'entreprises
- Mettre en place des actions de présentation du tourisme associatif et de formation des jeunes élus de comités d'entreprise afin de les aider à différencier les atouts et les spécificités du tourisme associatif
- Dans le cadre de désengagements éventuels de comités d'entreprise de la gestion d'établissements de vacances, donner priorité à la recherche de solutions intégrant le tourisme associatif
- Poursuivre le travail sur les définitions des valeurs communes aux organisations syndicales, comités d'entreprise et secteur du tourisme associatif en matière de vacances afin de mettre en œuvre les objectifs communs

>> Développement local et aménagement du territoire : partenariats avec les collectivités locales

- Dans le cadre de désengagements éventuels de collectivités locales de la gestion d'établissements de vacances, donner la priorité à la recherche de solutions intégrant le tourisme associatif

>> Partenariats et sensibilisation des institutionnels et des professionnels du tourisme

- Tisser des partenariats étroits avec les fédérations institutionnelles, et participer activement aux instances régionales.

>> Les conditions de l'emploi dans le tourisme associatif

- Faire savoir et reconnaître les avantages des conventions collectives et de l'emploi dans le tourisme associatif.
- Veiller à privilégier l'embauche de personnel au niveau local, en lien avec les collectivités
- Soutenir les syndicats d'employeurs du secteur dans ce qui concourt à élargir leur représentativité, notamment dans le cas des élections prud'homales

>> Positionnement de l'offre, besoin d'innovation

Les offres de vacances pour les enfants et adolescents

Les classes de découvertes :

- Travailler sur une charte de qualité Unat / Ministère de l'Education nationale pour l'accueil d'enfants en classes de découverte.
- Redéfinir les conditions d'activité des classes de découverte et voyages scolaires

Les vacances collectives pour enfants et adolescents :

- Amplifier, avec les associations concernées, les campagnes d'information sur l'accès aux vacances pour tous les enfants et sur l'intérêt et la qualité des centres de vacances
- Mettre en place une plate-forme nationale concernant tous les séjours de mineurs : Education nationale, Jeunesse et sports, Tourisme, collectivités territoriales, Association qui permettrait de mieux aborder les enjeux sociaux et économiques, étudierait les projets d'évolution réglementaires et pourrait émettre des avis en terme de politiques sociales pour favoriser les départs.
- Faire vivre la charte Unat / JPA / Etat / SNCF pour faire en sorte que les coûts de train et autres transports ne soient pas un frein supplémentaire au départ.

L'accueil de jeunes

- Reconnaître et organiser la filière du tourisme des jeunes
- Soutenir les collectivités qui cherchent à développer cet accueil

Les Villages de vacances

- Se donner comme priorité la formation linguistique facilitant l'accueil de clientèles étrangères.
- Réaliser une étude de grande ampleur sur le positionnement et l'image des villages de vacances.
- Innover et anticiper les demandes des clientèles.
- Se doter d'outils de communication et de sensibilisation présentant le tourisme associatif et permettant de présenter l'ensemble des types d'accueil et de structures.

L'accueil des publics handicapés

- Mobiliser les acteurs du tourisme associatif et inciter les gestionnaires d'équipement à solliciter la labellisation « Tourisme et Handicaps ».
- Travailler sur la faisabilité de la création éventuelle d'un fonds qui serait dédié à l'adaptation de l'offre.

Développement du programme vacances seniors

- Trouver les moyens de pérennisation du programme Vacances seniors, en liaison avec les pouvoirs publics, et l'ouvrir à terme à des échanges avec l'Espagne et le Portugal.